



N°18 Janvier 2014

Responsable de la publication : Rémi BOUCHETARD
Secrétaires : Anne-Marie, Monique et Philippe.

Le Jardin de l'Orchidée

Sommaire :

- p 1 Le mot de la Présidente
- p 2-3 Première impression
- p 4 à 7 La deuxième vie de l'eau
Calendrier 2014
- p 8-9 Hommage au ver de terre
Nettoyage du littoral
- p 10 Insectes pollinisateurs de nos jardins
- p 11 Recette : vin de sureau
- P 12 DCV
- P 13 Mots croisés - Mots mêlés
- p 14 Qui fait quoi ? - Bulletin d'Adhésion



Association jumelée avec le **D.C.V.**
Dorset Countryside Volunteers
ORCHIS

Siège social : Mairie
50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE
✉ orchis-saint-vaast@hotmail.fr
www.orchis-nature.com



Dans mon dernier édito, j'écrivais qu'Orchis allait se reposer pendant les vacances... En fait il n'en a rien été, puisque pendant les deux mois d'été nous avons, à quelques-uns, entamé un vaste chantier : le nettoyage de la Hougue. La tour, les murs, les bâtiments sont envahis de lierre, de ronces et autres plantes qui s'infiltrant, désolidarisent les pierres et éclatent les joints. Nous avons donc commencé à les éliminer, manuellement bien sûr. Orchis et la mairie de Saint-Vaast ont signé une convention qui fait de notre association le « gestionnaire » de cet entretien, institutionnalisant ainsi notre action dans son rôle de sauvegarde du patrimoine.

Mais ce n'est pas le seul chantier qui nous occupe : le littoral a toujours besoin de nous, d'autres éléments de notre patrimoine local (des lavoirs, des murets de pierres) nécessitent un coup de neuf et des sentiers sont à ouvrir...

Je profite de ces quelques lignes pour souhaiter la bienvenue aux personnes qui ont rejoint notre association et espère qu'elles trouveront avec nous le plaisir du travail partagé dans la bonne humeur pour la protection et la sauvegarde de notre environnement.

2013 s'éloigne et 2014 arrive : à toutes et à tous, je souhaite une bonne année proche de la nature.

La Présidente

Anne-Marie LEPETIT



*Bonne
Année*

Tout sur Orchis, ses objectifs, ses actions, ses projets, ...
C'est sur le site : www.orchis-nature.com

Premières impressions

Qu'est ce qu'il fait froid en cette matinée du samedi 11 mai ! Il pleut, un peu... le vent balaye le phare de Gatteville avant de nous cingler les joues...

Que faisons nous là, de si bon matin, attifés de nos bottes, nos gants et nos grosses vestes de mer, emmitouflés jusqu'aux oreilles ?... Nous attendons l'équipe d'Orchis...

C'est notre première sortie, nous sommes arrivés de bonne heure... de peur de rater quelque chose, ou quelqu'un ! Nous ne connaissons personne, alors... on cherche... on ne sait pas trop qui ni trop quoi !!

Et puis d'un coup, voilà qu'arrive une 2 CV ! et puis, une brouette, des outils, des gants, des gilets jaunes... et puis, une autre voiture et encore une et puis... Ça s'agite... On reconnaît, sans la connaître, Anne-Marie, la présidente ! Ouf !

Et nous voilà embarqués, brouette et seau à la main, avec l'ensemble du groupe - dont des Anglais - vers notre premier chantier : la rénovation de murets en pierres sèches et d'un abri de douanier. Après une légère hésitation, nous choisissons de nous joindre au groupe qui va œuvrer sur l'abri de gabelou.... Après quelques explications, toute l'équipe de bâtisseurs d'un jour se met à débroussailler, arracher les mauvaises herbes, à enlever toutes les pierres et les classer par tailles ou par formes un peu à l'écart... La petite ruche s'agite, on rigole, on se renseigne... on n'a plus froid !

Il est midi, il n'y a plus d'abri de douanier, que des pierres qui jonchent le sol, de façon un peu organisée. Anne-Marie sonne le rappel pour rallier une magnifique petite salle dans le centre de Gatteville village. Le repas nous y attend. Ambiance joviale, décontractée,

pas prise de tête... Tout ce qu'on aime !

Mais faut pas traîner, une fois tout rangé dans la salle et donné le coup de balai, nous voilà repartis sur le chantier et là, le bonheur ! on re-construit, mais pas n'importe comment !!!! On veille à ce que le type de construction d'origine soit conservé !! C'est pas facile... C'est tout juste si on ne se bat pas pour récupérer les plus belles pierres !

17h, notre abri et les murets ont retrouvé leur jeunesse ! Le phare de Gatteville nous fait des clins d'œil. Il paraît que de là-haut, on ne voit que nos murets en pierres ! On a envie d'y croire !!!

On est crevés, mais heureux... On est arrivés à pied, on est repartis en brouette !!! C'est notre carte de visite à Orchis !!!



Et puis, des pierres, on est passés au lierre... à la Hougue. Un petit chantier bien sympa, un chantier d'été... mais un grand chantier quand on pense au lieu ! Les couches d'histoire qui se sont accumulées en ce lieu lui donnent une résonance particulière. Grand chantier également dans ses dimensions et dans la somme de travail à fournir avant que le site ne soit pré-

sentable à nos concitoyens. Il nous en faudra de la sueur et des ampoules (aux mains !) avant d'y parvenir. Et puis, il y a « cette petite équipe de la Hougue » bien sympathique - souvent les mêmes - où l'on mêle parlottes historiques et labeur ! N'oublions pas la pause apéro-repas pleine de bonne humeur, souvent agrémentée d'une touche culinaire personnelle (Anne-Marie, Paulette...).



Ce qui nous plaît, c'est que quand on repart du site on se dit, c'est quand le prochain chantier ?

Et puis il y a les nettoyages de plages, avec ou sans les enfants des écoles... C'est fou le nombre d'objets que l'on trouve sur nos plages, celles que l'on connaît bien, là où on vient se baigner l'été, là où on vient pêcher la crevette... là où huîtres, moules et poissons sont pêchés par tous y compris les professionnels Des élastiques à foison, des petits crochets, des bouteilles en verre et en plastique, des boîtes de conserves, des plastiques divers, des cordages... Mais par quel tour de passe-passe tous ces déchets sont-ils arrivés sur nos plages ?... des sacs entiers remplis par la petite équipe présente... Heureusement, en levant le nez... le spectacle est magnifique... l'île de Tatihou, la Hougue, le Cul de Loup... et puis, il y a ces gamins qui ne rechignent pas à se baisser pour ramasser le moindre objet intrus... Il est important que

les jeunes soient sensibilisés au respect de notre littoral, ce sont les adultes de demain et il faut penser à la relève...

Cette histoire, qui a commencé par la lecture d'un article dans la presse de la Manche début mai 2013, se poursuit aujourd'hui par notre présence aussi assidue que possible aux chantiers proposés par Orchis.

Ce qui nous plaît ? C'est une histoire où on ne se prend pas la tête (ORCHIS). Chacun s'investit selon ses moyens, sa forme, son humeur du jour et a le sentiment d'avoir fait quelque chose d'utile pour les autres. Et puis, il y a la satisfaction du travail accompli, c'est palpable, c'est visible, sans souci de rentabilité. C'est la satisfaction du geste gratuit, de l'investissement personnel pour la communauté des hommes... Bon, on s'égare un peu... Quel bonheur d'avoir consacré sa journée à l'écoute et au service de notre planète. On se sent un peu moins égoïstes, un peu moins solitaires et surtout un peu plus riches.

Merci à tous.

Françoise et Jean-Christophe, marins d'eau douce et terriens d'eau de mer !

À suivre...

PS : « La terre, c'est un accident de l'océan »
Olivier de Kersauson



F. et J.-C. BRAZIER

La deuxième vie de l'eau

Dès qu'on ouvre un robinet, si tout va bien l'eau coule. C'est simple.

Nous savons comment l'eau arrive : par la conduite d'alimentation avant le compteur, et ensuite par une conduite privée jusqu'au robinet.

Mais une fois que l'eau coule, elle disparaît par le siphon dans une conduite d'évacuation puis rejoint les canalisations dites d'assainissement.

Il y a alors trois possibilités pour ces canalisations :

- elles se connectent à l'assainissement collectif (ce qu'on appelait autrefois le tout à l'égout),
- elles se branchent sur un réseau d'assainissement non collectif (c'était la fosse septique autrefois),
- elles diffusent dans la nature par le fossé, entre les rochers ou autre : c'est strictement interdit...

Nous allons nous intéresser à la deuxième possibilité, qui concerne les habitations qui n'ont pas accès à la conduite publique. Si vous êtes dans ce cas, vous devez gérer vous-même vos eaux usées. Alors, il y a un service incontournable, le SPANC (*voir plus loin le dossier SPANC ...*).

Le premier élément de l'installation est un regard. Ensuite, plusieurs solutions, dont, souvent, une fosse toutes eaux qui a deux

fonctions :

- une fonction hydraulique : phénomène physique de séparation des particules solides par flottation (formation d'un chapeau de graisses) et par décantation. En sortie de fosse, l'effluent est totalement liquide, évitant le colmatage en aval.

- une fonction biologique : phénomène de liquéfaction et de gazéification des matières solides retenues dans la fosse par digestion bactérienne anaérobie.

Cependant, on doit tenir compte de la consistance et la nature de la terre pour l'absorption de ce qui est rejeté.

Mais on peut utiliser l'épuration phytosanitaire : ce sont les plantes qui « nettoient » les eaux rejetées.

Exemple d'une installation d'épuration phytosanitaire

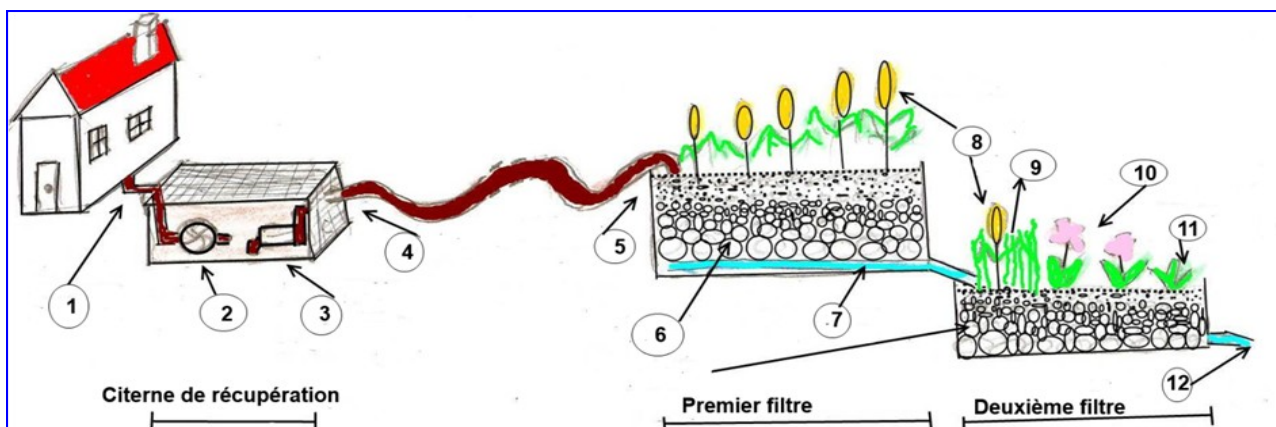
Nous nous sommes intéressés au système installé par Thierry MARAIS, notre président d'honneur. Il s'agit d'un système d'épuration phytosanitaire. Il ne pouvait recourir à l'installation d'un système à épandage enfoui en raison de la nature de son terrain. Ce système lui donne toute satisfaction pour un coût comparable.

Thierry nous fait donc visiter son installation (prévue pour 5 habitants). L'ensemble des eaux usées de la maison est récupéré dans une citerne de 300 litres. Dans cette citerne, il y a un broyeur et une pompe de relevage qui envoie régulièrement une partie de la citerne dans une canalisation d'un diamètre proche de 5 cm. Celle-ci, longue d'environ 50 m, se déverse dans le premier filtre, un bassin enterré, profond de 1 m, qui doit avoir une surface de 2m² par habitant.



Premier filtre

Deuxième filtre



- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| 1 : eaux usées | 6 : graviers, cailloux, galets | 10 : menthe, laîche, iris des marais |
| 2 : broyeur | 7 : tuyau de drainage | 11 : massettes |
| 3 : pompe de relevage | 8 : roseaux | 12 : eau épurée |
| 4-5 : 50m de canalisation | 9 : bambous | |

Ce bassin est divisé en deux cuves qui servent alternativement une semaine sur deux.

Chaque cuve de ce premier filtre est en béton traité pour ne rien laisser fuir. Elle est remplie de graviers de différentes tailles : les plus fins en haut, les galets en bas. En surface sont plantés des roseaux. Ce sont les racines des roseaux qui retiennent les déchets.

Un drain en fond de bassin récupère l'eau résiduelle et l'achemine vers un deuxième bassin (de la même surface) en contrebas : le deuxième filtre. Ce bassin, lui aussi enterré, est un peu moins profond : 60 cm. Il est aussi rempli de graviers de différentes tailles et planté de végétaux d'espèces variées : bambous, massettes, iris des marais, laîches, menthe, etc... L'eau est ainsi filtrée, épurée et à la sortie de ce bassin elle est réputée eau propre et peut rejoindre quelque fossé.

La phytoépuration a eu lieu. Les racines des plantes ont épuré l'eau. L'avantage par rapport à l'épuration classique par épandage, c'est qu'elle permet de retenir nitrates et phosphates. Elle ne produit pas de boues (au contraire de la fosse toutes eaux qui doit être vidangée régulièrement). On peut facilement contrôler les rejets à la différence des systèmes d'épandage enfouis. Elle peut s'intégrer, comme l'a fait Thierry, dans un jardin (paysager ou non). Elle autorise les plantations tout autour, alors que pour une instal-

lation à épandage, elles sont prohibées.

L'entretien est mineur : les roseaux du premier filtre doivent être taillés tous les ans et le compost en surface retiré tous les 10 ans. Dans le deuxième filtre, il faut éviter de se faire envahir par les bambous et les entretenir en les fauchant tous les 4 ans. Pour qui aime jardiner, ce n'est pas une corvée...

Pourquoi toutes les habitations ne peuvent-elles pas être raccordées au réseau collectif ?

C'est un problème de coût mais aussi de faisabilité. Le réseau de collecte des eaux usées compte pour beaucoup dans la facture, du fait du coût de réfection des voiries et de son étendue en zone rurale. De plus, les normes en matière d'assainissement étant de plus en plus sévères, le coût de la station d'épuration elle-même est de plus en plus élevé. Toute installation (collective ou non) doit respecter des règles bien strictes : l'assainissement c'est sérieux. Il ne doit pas y avoir de contamination ou de pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau...

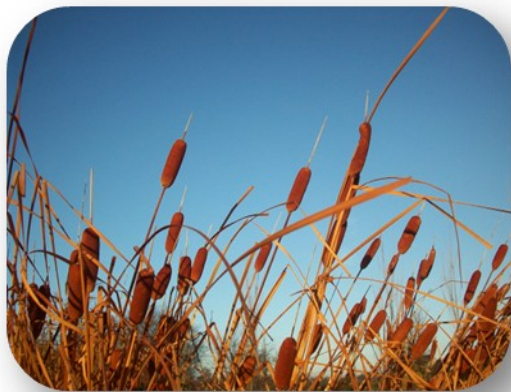
À noter aussi que quand un propriétaire est raccordé au réseau collectif, il paie (avec sa redevance d'eau) une taxe d'assainissement. Ce qui n'est pas le cas pour ceux qui créent une installation d'assainissement non collectif.

Les stations d'épuration sont sous maîtrise d'ouvrage publique, à charge de la collectivité,

ce qui est censé garantir un respect des normes même si l'exploitation est souvent confiée à un « fermier ». La collectivité peut « prouver » les conditions de traitement des eaux usées qui lui sont confiées et qu'elle rejette dans la nature ; il n'en est pas de même des rejets transitant par des installations non raccordées à ce réseau collectif.

Que se passe-t-il donc pour les installations non raccordées au réseau ?

Il a été mis en place un système de contrôle des installations non raccordées au réseau collectif afin d'aboutir à des rejets de qualité. Ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé. Nous héritons d'une lourde situation.



Maintenant intéressons-nous au SPANC !

Nous ne sommes pas sans savoir que la création des SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), est un sujet de polémique. C'est la raison pour laquelle nous sommes allés puiser nos informations « à la source » ! Sans chercher à nous impliquer dans cette problématique, nous vous apportons, avec le plus d'objectivité possible, nos éléments d'information. À vous de juger !

La Communauté de Communes du Val de Saire (CCVDS) s'est dotée d'un SPANC et a pris progressivement diverses compétences dans ce cadre. Le SPANC s'inscrit dans le cadre de la Loi sur l'Eau et constitue un système assez lourd mais qui se veut efficace à

terme pour améliorer la qualité de l'assainissement individuel sur les territoires. Même s'il peut d'emblée être fait un certain nombre de reproches à ce dispositif, notamment la répartition (le diagnostic étant confié au SPANC et le pouvoir de police aux maires) de même que le caractère aléatoire du financement des opérations qui en découlent.

Les missions sont confiées à Lucie DUREL, technicien-assainissement (également chargée des projets relatifs à l'assainissement collectif, mais c'est un autre sujet...).

Le fonctionnement est fixé par la Loi et par les compétences complémentaires prises par la collectivité (en effet certaines compétences sont obligatoires, d'autres facultatives). Aussi nous nous limiterons à évoquer les cas où le SPANC peut intervenir, dans une présentation succincte.

1 - Initié par la Loi sur l'eau de 1992, complétée en 2006 et en 2012, le SPANC assure, depuis le 1^{er} janvier 2006, le contrôle de **conception** et de **bonne exécution** à l'occasion de la réalisation de l'installation d'un système individuel d'assainissement non collectif.

=> Donc les permis de construire et les demandes de réhabilitation transitent par ce service qui vérifie la conformité initiale et finale, contrairement à la situation antérieure où les travaux déclarés étaient exécutés sous la seule responsabilité de l'architecte ou de l'entrepreneur. Le propriétaire est ainsi mieux informé et mieux défendu.

2 - Le SPANC réalise également un contrôle de diagnostic-vente, lors d'une mutation de propriété.

=> Ce diagnostic s'ajoute aux autres contrôles obligatoires (amiante, électricité, énergie, etc...). Le bien est naturellement plus facile à négocier en cas de conformité. Les travaux éventuellement nécessaires doivent être réalisés par l'acheteur sous un délai d'un an.

3 - Le SPANC a également une **mission de diagnostic** des installations existantes sur le territoire. Celle-ci a été confiée par la Communauté de Communes à un prestataire : STGS (Société de Travaux, Gestion et Services).

=> Le propriétaire ne peut s'opposer à la visite de ses installations. Le coût lui est opposable.

=> Cette visite a donc un coût à la charge du particulier (le SPANC est un service équilibré en dépenses et en recettes par ces contributions). Cette prestation est actuellement subventionnée par l'Agence de l'Eau qui verse à la CCVDS la différence entre le coût facturé et le coût réel.

=> La Communauté de Communes de façon générale n'a pas de pouvoir de police. Elle se contente au travers de ce diagnostic de constater une situation. C'est au maire de la commune qu'il revient de réaliser la mise en demeure des travaux diagnostiqués, suivant le classement de l'installation en « priorité 0, 1 ou 2 », classement qui va déterminer la périodicité des contrôles ultérieurs.

=> Ce diagnostic se réalise progressivement. Actuellement il a lieu sur Morsalines, Crasville, Aumeville-Lestre, Octeville L'Avenel et Videcosville et est amené à se poursuivre sur les autres communes de la CCVDS.

4 - La CCVDS vient de prendre récemment la compétence supplémentaire (une des compétences facultatives ...) pour assister les particuliers pour leurs **opérations de réhabilitation** d'installations existantes. Ce nouveau service se met en place progressivement. L'intérêt réside dans la possibilité pour les particuliers, sous certaines conditions, de recevoir des subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Cela exige toutefois le « regroupement » d'un certain nombre de

demandes pour faciliter la gestion administrative de l'Agence de l'Eau. Ce service est piloté également par le SPANC.

Pour plus d'informations, on ne peut que vous conseiller de prendre contact avec Lucie DUREL, à la CCVDS ou d'aller sur :

www.val-de-saire.com

ou www.eau-seine-normandie.fr/

ou www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/

Le fait de disposer d'une installation conforme protège le propriétaire contre des dysfonctionnements coûteux pour lui et dommageables pour l'environnement.

On ne saurait trop conseiller aux particuliers de se munir d'un dossier de suivi de leur installation. Il existe des documents permettant ce suivi. Ceux-ci peuvent être obtenus à l'occasion de son installation ou de sa réhabilitation.

D'autant qu'un certain nombre de ces documents pourraient vous être demandés lors de la visite de diagnostic, ce qui risquerait de vous énerver ! (Notamment les bons de vidanges de votre installation). On raconte que des contrôleurs du SPANC se sont retrouvés à nager dans des fosses septiques...

Ce qui n'est pas encouragé par ORCHIS, vous vous en doutez....

*Ph. PESNELLE
et R. BOUCHETARD*



Calendrier 2014

(prévisionnel...)

Samedi 18 janvier à 14 heures à Crasville : nettoyage du littoral et Galette des Rois

Jeudi 30 janvier (date anniversaire des 20 ans d'Orchis) à 13h30 : chantier sur le site de la Hougue

Samedi 15 février : entretien des pommiers à la Chouetterie à Quettehou

Samedi 22 mars : fête du Printemps (à préciser)

Samedi 26 avril : remise en état de deux lavoirs sur Crasville

Vendredi 16 mai : départ dans le Dorset

Hommage au ver de terre



Quelque peu répugnant ce petit animal-là...

Mal connu et mal-aimé, il évoque un être vil, sans intérêt et sans pouvoir...

Pour Hugo, Ruy Blas (acte II scène 2) se sent, à côté de la Reine d'Espagne, comme un « ver de terre amoureux d'une étoile ».

Pire, selon Kant : « Si tu te fais ver de terre, ne t'étonne pas si on t'écrase avec le pied ».

Si dans l'Antiquité le ver de terre était considéré comme un fertilisant du sol, en Europe, jusqu'au XIXe siècle, on le croyait nuisible pour les cultures et on l'exterminait.

C'est Darwin qui entama la réhabilitation de cet annélide. On sait maintenant qu'il a un rôle écologique essentiel.

Bien connu des jardiniers, ce minuscule laboureur est toujours en action. Un lombricomposteur reproduit en miniature ce qui se passe dans la nature ; les déchets y sont transformés en un beau terreau inodore.



lon, les turricules (visibles surtout au printemps et à l'automne).

Ce ver absorbe terre, débris végétaux, minéraux, polluants et microorganismes, les digère et rejette un mélange riche, en forme de tortillon,

Ses galeries aèrent le sol et facilitent son hydratation, créant un drainage propice au cycle de l'eau et à son épuration.

Selon son espèce, il est plus ou moins grand, vit à une plus ou moins grande profondeur ; des échanges se produisent ainsi entre les composants des diverses strates des terrains.

Les sols lourds se trouvent ameublés ; les sols sableux sont stabilisés et voient leur érosion limitée.

Hermaphrodite, il s'accouple vers la fin de l'été pour échanger ses spermatozoïdes avec un congénère ; à maturation de ses ovules, il y aura fécondation, puis ponte des œufs d'où émergeront de nouveaux petits vers.



Cet invertébré aime la fraîcheur et l'humidité mais ni les étés trop chauds ni les jours de gel, préférant alors s'assoupir dans les profondeurs. S'il se dessèche, il meurt.

Il n'aime pas les sols tassés par le piétinement.

Au jardin, ses ennemis sont la bêche du jardinier, les terrains piétinés, les merles, poules, pigeons, chouettes, crapauds, musaraignes, hérissons et taupes.

Dans le sous-sol d'une belle et verte prairie, les vers de terre sont présents par milliers, voire par millions.

Ils colonisent tous les terrains, fertilisant les terres agricoles, mais leur présence est bien moindre dans les terres travaillées de manière intensive, surtout quand elles sont gorgées de pesticides.

.../...



On a signalé l'arrivée en France d'ignobles vers plats tueurs de vers de terre.



Venus de Nouvelle-Zélande en passant par la Grande-Bretagne, ils n'ont pas de prédateurs naturels chez nous, et y sont invasifs.

À eux seuls, les vers de terre constituent 80% de la biomasse animale de notre planète,.

Si cette énorme réserve protéique disparaissait, les animaux qui s'en nourrissent disparaîtraient et toute la chaîne alimentaire en serait perturbée.

Le retentissement sur la santé des sols, sur leur fertilité et sur leur stabilité serait majeur.

Protégeons les petits vers de terre !

M. LAINÉ

Nettoyage du littoral



Pour mieux faire passer le message lors de nos actions sur le littoral, Orchis s'est doté d'un panneau.

Le but est de faire comprendre aux touristes, exploitants de la mer et habitants que notre démarche n'est pas uniquement esthétique, mais bien de répondre aussi à un besoin de santé publique. Toute pollution qu'elle soit matérielle (élastiques, sacs poubelles, etc.) ou chimique (gas-oil, produits divers...) est nuisible pour les produits de la mer et donc pour les consommateurs.

Insectes pollinisateurs de nos jardins

Qui ne s'est assis dans un jardin entouré de fleurs et ne s'est inquiété de vrombissements inquiétants parce qu'un peu trop proches ?

Si la guêpe, carnivore, s'intéresse à vos restes de repas et peut se montrer menaçante, de même que l'affreux petit frelon à pattes jaunes venu d'Asie qui dévore les ouvrières à la sortie des ruches, nos autres vrombisseurs sont le plus souvent pacifiques et végétariens.

Le syrphe ressemble à une guêpe ou un frelon, mais est une mouche sans dard. Il se reconnaît à son vol stationnaire avant de se poser sur une fleur. Sa larve se nourrit de pucerons.

Les abeilles, jaunes et poilues, peuvent piquer, et ce plusieurs fois, mais seulement si on les embête.

Les petits bourdons velus, bien au chaud dans leur manteau de poils, partent butiner dès les petits matins frais de printemps.

Toutes ces petites bêtes fouillent les fleurs, se frottent à leurs étamines, et transmettent ainsi le pollen mâle vers le pistil femelle.

C'est ainsi que se fait la pollinisation.

Et cela dure depuis 250 millions d'années...

Si la reproduction des plantes à graines peut se faire chez certaines espèces par la pluie ou le vent, leur mode de reproduction majeur se fait par le biais des insectes et 80% des cultures ne pourraient pas se passer d'eux, en premier lieu les fruits et les légumes de nos potagers et de nos vergers.

On connaît bien les abeilles domestiques élevées en ruches.

Mais d'autres espèces sauvages se régalent du nectar sucré de nos fleurs et jouent un rôle actif dans la pollinisation : les abeilles sauvages, les bourdons de nos jardins, mais aussi les syrphes, les guêpes, les mouches, les papillons et les scarabées.

Dans nos jardins, ils apprécient particulièrement lavande, thym, sauges, bourrache, chèn-

vrefeuille, giroflée, campanule, pâquerette, primevère, mais aussi centaurée, coquelicot, marguerite... et pissenlit.

Ils aiment à se loger dans les amas de feuilles, de plantes, de tiges creuses, dans les trous des vieux murets et dans les vieilles souches.

Mais, depuis 1990, partout dans le monde, les apiculteurs voient mourir les abeilles et c'est encore plus vrai pour les abeilles sauvages, reines de la pollinisation.

Menacées par la monoculture et la diminution des prairies naturelles et des haies sauvages, elles le sont plus encore par l'utilisation massive d'herbicides et de pesticides.

Ce qui risque d'entraîner une diminution de la biodiversité et une baisse de rendement agricole ; cela pourrait aussi engendrer une augmentation des allergies au pollen (ce dernier étant moins consommé).

À la longue, les méthodes d'agriculture moderne intensive, à vue de rentabilité, pourraient paradoxalement finir par aboutir au déclin de l'agriculture.

Après l'extinction des insectes pollinisateurs, les fruits disparaîtraient, puis les végétaux, puis les mammifères qui s'en nourrissent... et donc l'homme qui se nourrit de viande, de légumes et de fruits.

Proscrivons les substances chimiques, optons pour des plantes mellifères, laissons un coin de jardin à l'état sauvage, un tas de bois, quelques vieilles pierres moussues... et regardons s'installer les butineurs !



Abeille sauvage (Osmia)

 M. LAINÉ

Vin de sureau

Préparation : 20 mn
Macération : 48 heures
Repos : 15 jours
Conservation : 1 an

Recette très demandée en juillet 2013 lors du verre de l'amitié qui suivit le nettoyage organisé par l'Association de Protection de la Baie de Morsalines et du Cul de Loup

Pour 1 litre de vin blanc sec ou doux, voire rosé ou rouge (selon le goût recherché)

6 ombelles de sureau noir (*Sambucus nigra*)

150 g de sucre cristallisé

20cl d'alcool de fruit ou de kirsch

Faire macérer les ombelles dans le vin en un bocal pour empêcher les fleurs de flotter. Les refouler si elles remontent en surface.

Au bout de 48 h, retirer les fleurs en les pressant.

Filtrer 3 fois de suite au travers d'un linge fin.

Verser le jus dans un bocal, ajouter le sucre et l'alcool puis mettre en bouteille.

Boucher et attendre encore un mois avant de consommer.

Panacher les ombelles de sureau noir avec une rose ou des cerises.

Attention : ne pas confondre le sureau noir et le sureau yèble .

Le sureau noir (*Sambucus nigra*) est un petit arbre commun de nos campagnes. Ses fleurs blanches, en grandes ombelles planes, sont très parfumées et attirent les insectes butineurs ; ses baies (dont les grappes tombent en parapluie) sont comestibles et appréciées des oiseaux.



Le sureau yèble ou **hièble** (*Sambucus ebulus*) ressemble au sureau noir, mais c'est une herbacée et non un arbuste, et ses fleurs et ses grappes de fruits sont dressées vers le ciel.

Ses tiges peuvent atteindre 2 mètres, mais elles disparaissent l'hiver ; elles ne portent pas d'écorce et sont vertes et cannelées. L'ensemble de la plante est toxique.

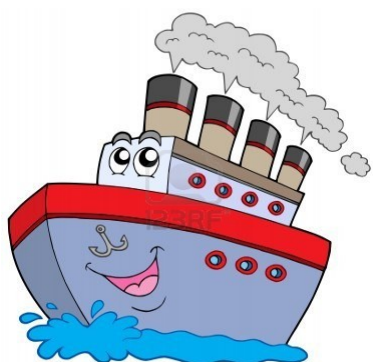


Relations avec le DCV

Nous sommes invités à aller travailler chez (et avec) nos amis du Dorset Countryside Volunteers en mai 2014. Nous prendrons le ferry le vendredi 16 mai et rentrerons le lundi 19.

Il n'est pas nécessaire de parler anglais pour participer à ce week-end. Les horaires du ferry sont les suivants :

Aller	Départ le vendredi 16 mai de Cherbourg à 18h 30 (être à la gare maritime à 17h 30)	Arrivée à Poole à 21h 45 (heure locale)
Retour	Départ de Poole le lundi 19 mai à 8h 30 (heure locale)	Arrivée à Cherbourg à 13h 45



Il suffit que vous ayez votre carte d'identité ou un passeport en cours de validité (vérifiez la date et demandez un renouvellement si nécessaire dès maintenant) et que vous bloquiez votre week-end (ce n'est ni l'Ascension, ni la Pentecôte).

Pour tout renseignement, contactez Anne-Marie au 02 33 54 40 00.

Pour les amoureux des fleurs,
voici l'*Orchis pyramidal*
qui se laissait admirer sur la Hougue
au début de l'été...
... et pour les amoureux des mots, un
acrostiche qui définit, modestement
peut-être, notre association.....

ORGANISATION

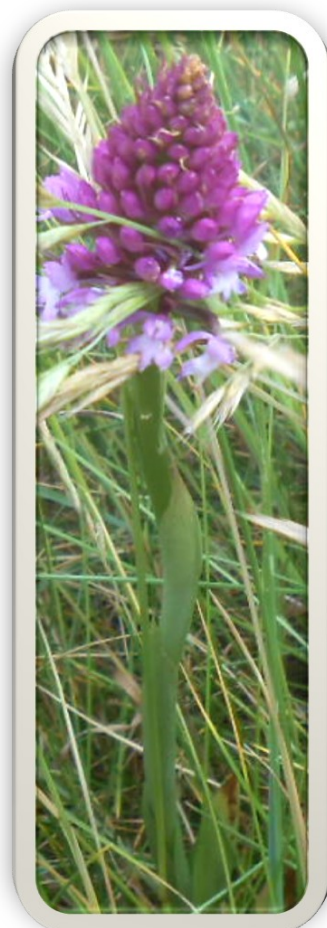
RENOMMÉE

CONVIVIALE

HYPER-MOTIVÉE

IMAGINATIVE

SUPER-EFFICACE



Jeux

Horizontalement

A - Plante arborescente du littoral à fleurs mauves.

B - On le respire dans le désordre.- Lettre double entre les deux voyelles de notre planète. - Les initiales du créateur de Tintin.

C - Semblable.- Baie du japon.

D - À reculons, qualifie l'oiseau commun de nos côtes qui éventre les sacs poubelles.

E - Petit navire à un seul mât qui a perdu la tête et la queue. - On dit que celui qui monte en grade en prend.

F - Guillaume le fut en 1066. - A été parcourue des yeux.

G - De droite à gauche, il fit le même score.- Se dit d'un pied difforme.

H - Elle influe sur les marées.- Adjectif démonstratif.

I- Elle fréquente nos côtes en hiver.

Verticalement

1 - Nous le nettoyons régulièrement.

2 - Surface. - De bas en haut, un coquillage carnivore.

3 - Autre nom du lilas d'Espagne.

4 - Pic des Pyrénées.

5 - Tige servant de support.

6 - Il fixe l'aviron. - Adjectif possessif de la 1^e personne.

7 - En remontant, nationalité du père de Tintin.

8 - Terminaison verbale. - Phonétiquement, le personnage principal d'une œuvre littéraire. - Le cœur d'une grosse pierre.

9- Grenue telle la pierre formée de cristaux qui borde nos côtes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A									
B									
C									
D									
E									
F									
G									
H									
I									

R	N	P	P	O	U	L	P	E	A
I	O	D	E	R	E	R	A	P	E
T	I	U	N	N	I	S	R	U	O
R	V	N	S	R	L	S	C	I	L
E	A	E	E	S	R	R	M	S	I
V	R	A	E	O	E	E	I	E	E
A	D	N	A	L	V	T	I	T	N
C	Y	G	N	E	A	L	T	T	N
O	H	C	N	O	P	G	E	E	E
R	E	L	O	R	E	S	S	A	C

Après avoir retrouvé tous les mots dans la grille (de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut, en diagonale, les lettres pouvant être utilisées plusieurs fois), il restera quelques lettres inutilisées qui vous permettront de constituer un nouveau mot, correspondant à un des aspects d'Orchis.

AVERTIR	OURSIN
CASSEROLE	PARC
CYGNE	PENSEE
DUNE	PLIE
EOLIENNE	PONCHO
EPAR	POULPE
EPAVE	PRISME
EPUISSETTE	RESSAC
ETIER	ROC
HYDRAVION	ROUSSETTE
LIEU	SOLE

Qui fait quoi chez Orchis ?

Le conseil d'administration est composé de 10 membres

Le bureau

Présidente :	Anne-Marie LEPETIT	Relations avec le DCV
Vice Président :	Philippe PESNELLE	Nettoyage du littoral, parrainage de plage
Vice Président :	Jean HAMELIN	
Trésorière :	Monique LAINÉ	
Secrétaire :	Rémi BOUCHETARD	Gestion et entretien du matériel

Les autres membres

Président d'honneur	Thierry MARAIS	Reboisement, Réouverture, entretien de sentiers pédestres
	Jean-François CLAUDE	Développement durable
	Stéphanie ROULETTE	
	Françoise BRAZIER	
	Sylvie CANALE	
	et	
	Albert JEANNE	Aménagement des berges de rivières

Solution des jeux

Mots croisés
Horizontal : A : lavatère - B : ira ; rr ; RG - C : tel ; lse - D : ethnogra - E : otr ; galon - F : roi ; lue -
G : alagè ; bot - H : lune ; ce - I : bernache.
Vertical : 1 : littoral - 2 : are ; tolub - 3 : valériane - 4 : Ger - 5 : tringle - 6 : erseau ; ma - 7 : eglèb
- 8 : er ; RO ; och - 9 : granitèe.
Mots mêlés : Parrainage



BULLETIN D'ADHÉSION ORCHIS

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... Courriel.....

Je souhaite adhérer à l'association ORCHIS et je verse une cotisation annuelle
De ☐ 16 € par adulte ☐ 23 € par couple ☐ 10 € pour étudiant et scolaire (jusqu'à 25 ans).
Je règle par chèque à l'ordre d'ORCHIS auprès de la trésorière
Monique Lainé, 49 rue Guillaume Fouace, 50760 Réville

À..... Le.....